



LES PIEUX

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

ARRIVÉ LE

20 AVR. 2007

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PIEUX

1/2

2 ep ADT
1 ep SF

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

SEANCE DU 29 MARS 2007

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE :

- 6 AVR. 2007

DE CHERBOURG

Date d'envoi de la convocation : 22/03/07

Nombre de membres : 63

Nombre de présents : 38

Nombre de votants : 51

Exprimés : Pour : 47 – Contre : 0

Abstentions : 4

Secrétaire de séance : Patrice LECESNE

L'an deux mille sept, le Jeudi 29 Mars, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 17 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs LEGOUPIL Henri, LE COUTOUR Désiré, LEBATARD Yves, COLLAS Hubert, MAUGER Emmanuel, FAUCHON Patrick, BESSELIEVRE Louis, LEROUVILLOIS Gilbert, MELIN Katy, MARGUERIE Jean-Pierre, LECONNETABLE Claire, POSTEL Michèle, TRAVERT Christian, GUERIN Alain, HAIRON Roland, LECESNE Patrice, LETERRIER Jacky, AUCHER Philippe, BIHEL Denis, HORVAIS Jean-Emile, LECARPENTIER Régine, LEMARCHAND Jacques, LESCALIER Jean-Marie, PAPIN Michel, MAHIEU Daniel, LEGROS Blandine, EUSTACHE René, LE BIEZ Martine, BONNEMAINS Roger, BOTTIN Bertrand, COLARD Alain, LETERRIER Hélène, DESPREZ René, THOMINET Odile, COSNEFROY Jacques, LELERRE Roger, SOREL André, DUPONT Alain.

Ont donné procurations : Monsieur CAPELLE Hubert à Monsieur LEGOUPIL Henri, Monsieur ROUSSEAU François à Monsieur LEROUVILLOIS Gilbert, Monsieur VAULTIER André à Monsieur GUERIN Alain, Monsieur BERNARD Olivier à Monsieur AUCHER Philippe, Monsieur DESPLAINS Denis à Monsieur LEBATARD Yves, Monsieur BRIX Henri à Monsieur BIHEL Denis, Monsieur RATEL Louis à Monsieur HORVAIS Jean-Emile, Monsieur DELANGE Thierry à Monsieur MAHIEU Daniel, Monsieur BATAILLE Alfred à Monsieur EUSTACHE René, Monsieur SALLEY Philippe à Madame LE BIEZ Martine, Monsieur NOEL Bernard à Monsieur LELERRE Roger, Monsieur CADO Maurice à Monsieur DUPONT Alain, Monsieur GUILLOU Jean-Yves à Monsieur SOREL André.

Absents-Excusés : Mesdames et Messieurs COSNEFROY Brigitte, LECARRIE Michel, HAINNEVILLE Pierre, LAISNEY Christian, COTTEBRUNE Bruno, LESEIGNEUR Jacques, LAMOTTE Noël, COUPEY Arnel, LENORMAND Didier, DUFOUR Yves, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, GINET Patrick.

N° 2007 - 017

OBJET : Budget - Décision modificative n° 1 du budget principal 2007

Exposé

Par délibération n° 2007-010 du 2 mars 2007, le Conseil communautaire a adopté le budget primitif 2007. Depuis, les services de l'Etat nous ont communiqué les informations nécessaires à la détermination des taux de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

L'application des taux 2007 de TPU et de TEOM traduisent les ajustements suivants :

Nature	Désignation	Voté BP 2007	Recette attendue	Ecart (arrondi)
7311	Contributions directes	8 105 000 €	9 597 500 €	+ 1 492 500 €
7331	Taxe d'enlèvement des O.M.	555 000 €	677 500 €	+122 500 €
				+1 615 000 €

Délibération

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : décide d'adopter la décision modificative n° 1 portant modification du Budget Principal 2007, telle que présentée à l'annexe 1.

ARTICLE 2 : autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

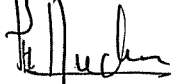
ARTICLE 3 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4 : dit que le Président et le Directeur Général de la Communauté de Communes des Pieux seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 6/04/07
et publication ou notification
du : 2/04/07



LE PRESIDENT,


Philippe AUCHER

Conseil du 29 mars 2007 - Décision modificative n°1 - budget principal

Nature	Fonction	Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT				
023	01	Virement à la section d'investissement	1 615 000,00 €	
7311	01	Contributions directes		1 492 500,00 €
7331	812	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		122 500,00 €
Total			1 615 000,00 €	1 615 000,00 €

INVESTISSEMENT				
020	020	Dépenses imprévues	180 000,00 €	
021	01	Virement de la section de fonctionnement		1 615 000,00 €
1641	01	Emprunts		-1 085 000,00 €
2317	213	Immobilisations en cours (Bâtiments scolaires)	350 000,00 €	
Total			530 000,00 €	530 000,00 €